

# DE JEPS

## "Animation socio-éducative ou culturelle"

### Mentions :

## "Développement de projets, territoires et réseaux" et "Animation Sociale"

Le DE JEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) se substitue au DEFA. Il s'agit d'une :

- **Formation de niveau III qui atteste de compétences professionnelles**
- **Formation en lien à l'évolution des pratiques professionnelles de coordination de projets**
- **Formation en lien à l'évolution des pratiques de formation professionnelle :**
  - **Un positionnement** à l'entrée en formation pour évaluer la durée et le coût de la formation
  - **Une formation organisée en référence à des situations du métier**, encadrée par des professionnels de l'animation et de la formation
  - **Un suivi personnalisé**
  - **Une formation en alternance** : 1 semaine par mois en centre de formation, pendant 24 mois

### 4 Unités de Compétences Capitalisables (UC) à valider

#### Mention "Développement de projets, territoires et réseaux"

**UC 4** : Etre capable de coordonner et piloter la mise en œuvre d'un projet d'actions, sur un territoire, dans un cadre partenarial en cohérence avec les valeurs de l'Education Populaire et/ou des missions de service public

ou

#### Mention "Animation Sociale"

**UC 4** : Etre capable de conduire un projet d'animation favorisant le lien social pour un public en situation ou en risque d'exclusion dans un cadre partenarial en cohérence avec les valeurs de l'Education Populaire

#### UC Communes

**UC 1** : Etre capable de concevoir un projet d'action

**UC 2** : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

**UC 3** : Etre capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

### Durée de la formation

- 4 UC + Positionnement = 840h
- De avril 2010 à septembre 2012 pour un parcours complet
- Possibilité d'allègement de la formation

### Coût de la formation

**Coût** = 8050 € pour un parcours complet + 45 € de frais d'inscription

Les UC validées suite à une VAE ou un DEFA et les allègements de formation proposés seront déduits du coût de la formation.

Les formations s'adressent prioritairement à des personnes en situation professionnelle CDI, CDD, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CIF, emploi-tremplin...

### Conditions d'inscription

- avoir l'AFPS

**Et satisfaire à l'une des exigences suivantes :**

- être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation et/ou du social, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- attester d'un niveau de formation de niveau IV et avoir 6 mois d'expérience d'animation
- justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 h minimum

### Où retirer un dossier d'inscription ?

**UR Francas de Bourgogne**  
6 rue du Golf - 21800 Quétigny  
tél : 03 80 30 17 18  
fax : 03 80 30 17 61  
francas.21@wanadoo.fr